



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Le vingt juin deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom s'est réuni dans les bureaux de la station d'épuration sous la présidence de Madame Claire BARRIN.

Date de convocation du Comité Syndical : 11 juin 2024
Nombre de délégués en exercice : 13
Nombre de délégués présents : 7
Nombre de délégués votants : 8
Résultats des votes : 8 pour 0 contre 0 abstention

Présents : Claire BARRIN, Benoît BASTARD-ROSSET, Sébastien BRIAND, Stéphane FAURE-HUDRY, Graziella POURROY SOLARI, Serge VAN DE PUTTE, Joël VITTOZ.

Absent excusé : Angélique ASSIER, Grégory BAERT, Benjamin DELOCHE, Alain DREAN, Didier LAPALUS, Emmanuel DONAT-MAGNIN.

Frédéric PERRISSIN-FABERT, titulaire, représenté par Benoît BASTARD-ROSSET, suppléant.

Benjamin DELOCHE a donné pouvoir à Claire BARRIN.

Benoît BASTARD-ROSSET a été élu secrétaire de séance.

Objet : RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR LES TRAVAUX DE VIDANGE ET D'AMELIORATION DU DIGESTEUR DE LA STATION D'EPURATION DES VERNAIES A THONES. DEL_03812024

Madame la Présidente rappelle que, s'agissant des travaux de vidange et d'amélioration du digesteur de la station d'épuration des Vernaies, une consultation a été faite selon la procédure adaptée.

Le cabinet d'étude MONTMASSON choisi pour cette opération a rendu son rapport d'analyse des offres :

Une seule offre a été reçue

Offre	VEOLIA EAU – CGE, POLEN' SAS et GAUTHEY INDUSTRIE
Prix (HT)	947.615,99 €
Prix (TTC)	1.137.139,19 €
Note obtenue	82/100

Le bureau d'étude, au vu de l'analyse multicritère qu'il a réalisée, propose dans son rapport de retenir l'offre du groupement VEOLIA EAU – CGE, POLEN' SAS et GAUTHEY INDUSTRIE pour les travaux, jugée techniquement et économiquement satisfaisante pour un montant de 947 615,99 € HT.

La Présidente propose au Comité Syndical de suivre l'avis du bureau d'étude.

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical,

- **DECIDE** de retenir le groupement VEOLIA EAU – CGE, POLEN' SAS et GAUTHEY INDUSTRIE pour les travaux de vidange et d'amélioration du digesteur de la station d'épuration des Vernaiès pour un montant de 947 615,99 € HT ;

- **AUTORISE** la Présidente à signer au nom et pour le compte du Syndicat le marché et tous les documents y afférant.

Le vingt juin deux mille vingt-quatre.

Le Secrétaire de Séance,
Benoît BASTARD-ROSSET

La Présidente,
Claire BARRIN



Délibération certifiée exécutoire compte-tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 27/06/2024
- de sa publication sur le site internet du Syndicat le 27/06/2024

La Présidente,
Claire BARRIN

